

- Au moins 5 personnes (enseignants-chercheurs, personnel administratif, cadres) participent aux sessions de travail sur la rédaction d'une charte en matière de RSU
- Au moins 2 sessions de travail sur la rédaction d'une stratégie intégrant les ODD
- Au moins 2 sessions de travail sur la rédaction d'une charte en matière de RSU

Indicateur de résultats / d'impact (outcome) :

Les EESR ont intégré dans leur stratégie d'établissement les ODD et dans leur gouvernance la RSU.

2- L'appui à la conception ou au renforcement de parcours de formation dédiés à l'entrepreneuriat social et aux enjeux des Objectifs de développement durable (ODD)

- Formations de formateurs destinées aux personnels-enseignants sur les principes élémentaires de l'entrepreneuriat social (modèle économique, cadre réglementaire, mesure d'impact...);
- Sensibilisation et formation des enseignants-chercheurs aux enjeux des ODD ;
- Temps de mise en pratique avec les étudiants et de visites de structures de l'écosystème local ;
- Conception d'un module académique.

Indicateurs de méthodologie (outputs) :

- Au moins 6 enseignants-chercheurs sensibilisés/formés à l'entrepreneuriat social et aux ODD

Indicateurs de résultats / d'impact (outcome) :

Les enseignants-chercheurs sensibilisés/formés à l'entrepreneuriat social et aux ODD sont désormais capables de former et de sensibiliser à leur tour les étudiants de leurs universités et de mener des travaux de recherche dans ces domaines.

3- La création ou le renforcement d'incubateurs universitaires dédiés à l'entrepreneuriat social

- Formations de personnels universitaires au métier d'accompagnateur de projets entrepreneuriaux et à l'animation de ces incubateurs ;
- Élaboration de sessions de sensibilisation aux Objectifs de développement durable ;
- Élaboration d'une programmation annuelle d'événements citoyens ;
- Temps de mise en relation entre acteurs économiques et étudiants-entrepreneurs ;
- Formation au plaidoyer en faveur du statut d'étudiant-entrepreneur si besoin est.

Indicateurs de méthodologie (outputs) :

- Au moins 3 personnes formées à l'animation d'espace d'incubation
- Au moins 1 atelier / session de sensibilisation sur les ODD par semestre

Indicateurs de résultats / d'impact (outcome) :

- Les personnels formés sont désormais à même d'accompagner de jeunes porteurs de projet à impact social au sein des incubateurs universitaires et d'animer ces espaces.
- Les étudiants accompagnés par les incubateurs pendant la période de mise en œuvre des activités ont amélioré leurs connaissances des ODD et les ont intégrées à leurs projets.

Les EESR seront également amenés à collaborer avec les autres bénéficiaires du projet Safir via :

- L'intégration à un réseau régional d'incubateurs ;
- La participation à des événements régionaux dédiés à la jeunesse et labellisés par le projet ;
- L'organisation de rencontres conjointes avec les organisations de la société civile soutenues par le projet.

Dépenses éligibles

- Rémunération d'experts (prestations de service et frais de déplacements)* ;
- Achat et location de matériel pour la création de nouveaux parcours de formation et pour l'équipement d'espaces d'incubation* ;
- Frais administratifs : secrétariat, consommables, logistique, etc. ;
- Frais de personnel : temps de travail enseignants-chercheurs ou techniciens pour la conception de nouveaux parcours de formation et les visites de structures de l'écosystème local, participation à des événements/rencontres en lien avec le projet, etc. ;
- Frais de communication : supports de communication (papier et numérique), frais liés à l'événementiel, etc.

* Dépenses susceptibles d'être gérées directement par l'AUF pour le compte de l'université bénéficiaire.

Modalité de gestion de la subvention

L'octroi de la subvention européenne (80 000 EUR, pour la durée de l'accompagnement) fera l'objet d'une convention signée entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'université sélectionnée. Deux modalités de gestion sont possibles : **soit une gestion directe des dépenses par l'université bénéficiaire ; soit une gestion mixte entre l'université bénéficiaire et l'AUF.**

La convention signée entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'université sélectionnée stipulera :

1. La part de la subvention relative aux frais administratifs et de personnel pour mettre en œuvre l'action (**montant plafonné au sein de chaque subvention à hauteur de 50%**).

Les universités seront **responsables** :

- Du bon déroulement des activités
- De l'exécution des dépenses

Elles seront tenues de les **justifier au moyen de rapports d'exécution scientifiques et financiers** accompagnés de toutes les pièces justificatives demandées.

2. La subvention gérée par les universités sera versée en trois tranches correspondant aux étapes de réalisation du projet :

- Une première tranche de **40%** au début du projet ;
 - Une seconde tranche de **40%** après justification de **70%** des dépenses de la 1^{ère} tranche.
 - Une troisième tranche de **20%** après réception des livrables finaux et vérification des dépenses de la seconde tranche.
3. La part des dépenses éligibles relatives à la **rémunération d'experts** (prestations de service et frais de déplacements) et à l'**achat de matériel**.

Selon la modalité de gestion retenue, **l'AUF pourrait assurer**, pour le compte des universités et en respect du plan d'action validé par le comité de sélection, **la gestion de cette seconde part des dépenses**.

Partenaires Safir en charge de la supervision des activités à mettre en œuvre

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) – L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est le premier réseau universitaire au monde avec 1007 établissements membres dans 119 pays, et 59 implantations réparties sur les cinq continents. Opérateur expert en recherche et savoir de la Francophonie créé il y a près de 60 ans, l'AUF intervient dans de nombreux domaines comme la formation, la recherche, le numérique, la gouvernance universitaire, l'entrepreneuriat et l'employabilité des étudiants, ou encore le développement durable.

Lab'ess – Premier incubateur social tunisien et co-fondateur du réseau Économie Sociale et Solidaire "Chabaka.tn", le Lab'ess vise à contribuer activement au développement durable des acteurs de l'innovation sociale pour répondre efficacement aux besoins socio-économiques du territoire tunisien.

Pitchworthy/AltCity Impact – Accélérateur libanais, Pitchworthy mène des actions d'accompagnement et de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat social et accompagne plus de 350 entreprises sociales depuis 2015.

Le projet Safir s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger vos données à caractère personnel contre notamment l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, et pour préserver leur totale confidentialité.